

Roubaix : l' « association de jeunesse » donnait des cours coraniques : elle doit rembourser 25 000 euros de subvention

écrit par Jules Ferry | 14 mars 2021



Suivre

Amine Elbahi

@AmineElbahii

Juriste en Droit public • Fondateur @LaCaisseSociale pour faire entendre la voix des territoires populaires 🗣️ • Issu d'une Droite sociale et populaire

📍 Roubaix, France 🔗 facebook.com/amineelbahi59

📅 A rejoint Twitter en mars 2014

On se frotte les yeux : la presse rouge du nord ne nous avait pas habitués à un tel article !

Bravo au lanceur d'alerte Amine Elbahi !



Suivre

Amine Elbahi

@AmineElbahii

Juriste en Droit public • Fondateur @LaCaisseSociale pour faire entendre la voix des territoires populaires 🗣️ • Issu d'une Droite sociale et populaire

📍 Roubaix, France 🔗 [facebook.com/amineelbahi59](https://www.facebook.com/amineelbahi59)

📅 A rejoint Twitter en mars 2014

<https://twitter.com/AmineElbahii/status/1370455082496561156?s=20>

Oui, bravo Amine Elbahi !

Malheureusement, c'est l'arbre qui cache la forêt : il faudrait des centaines de lanceurs d'alerte comme vous en France.

Pour une association islamique qui se fait prendre, combien continuent tranquillement à profiter de l'argent public ?

Et ceux qui donnent l'argent public à l'islam, risquent-ils quelque-chose ?

Exemple : l'Agglo Grand Paris Sud (23 communes !) partenaire officiel de la fête de l'Aïd en Seine-et-Marne.

[La Voix du Nord, extraits.](#)

Roubaix : accusée de prosélytisme, une association de

jeunesse doit rembourser 25 000 euros de subvention

La préfecture et le conseil régional viennent de demander à l'association AIR, qui assure des cours d'arabe et du soutien scolaire à Roubaix, de rembourser plus de 25 000 euros de subventions. Au terme d'une enquête administrative, la préfecture estime que l'association avait des activités « contraires à la laïcité et aux valeurs de la République ».

Le mercredi et le week-end, dans la rue d'Alger à Roubaix, c'est l'effervescence. **Des centaines d'enfants convergent vers la « Cité entreprenante »**, un dispositif municipal installé dans les anciens locaux du collège Samain. Depuis cet été, **l'association ambitions et initiatives pour la réussite (AAIR) y occupe une dizaine de salles de classe**, dans lesquelles elle est censée donner des cours d'arabe et des leçons de préparation au brevet et au baccalauréat.

Des prières dans des locaux publics ?

Créée en 2007 par Nordine Khabzaoui, un des fondateurs de la mosquée Abou Bakr – aujourd'hui de tendance salafiste –, dont l'association est issue, l'AAIR a acquis au fil des ans une envergure considérable, touchant plus de 300 enfants et adolescents, et étant citée localement en exemple pour ses bons résultats.

Sauf que la belle histoire s'est fissurée, ces derniers mois. Au sein de la majorité municipale, **des élus ont émis cet été des doutes à son sujet**, évoquant **une confusion entre les cours d'arabe et des cours d'éducation religieuse**. Plus tard, en octobre, **des salariés de la ville**, qui travaillent à la Cité entreprenante, auraient fait remonter en interne des informations étonnantes : **ils disent avoir assisté à des prières collectives**, en présence d'enfants, dans ces locaux publics.

« Des fonds publics ont été utilisés pour financer des activités ne respectant pas les valeurs de la République et la laïcité »

Plusieurs signalements concordants ont alors été adressés à la préfecture du Nord, dont l'un émanant du Roubaisien Amine Elbahi, qui défend un strict respect de la laïcité. De quoi justifier **la suspension de la subvention de 6 000 euros qui devait être versée en 2020 par l'État** à l'association, le temps d'y voir plus clair. C'est la sous-préfète en charge de Roubaix, Johanna Buchter, qui en a informé Nordine Khabzaoui, le 26 octobre. **Une enquête a alors été confiée au service du renseignement territorial** de la police du Nord. Cette unité ne partait pas de rien, puisque selon nos informations, **elle disposait depuis 2013 d'éléments indiquant que derrière son activité officielle, l'association cachait des pratiques cultuelles.**

Si la préfecture ne dit rien des éléments précis l'ayant amenée à cette conclusion, elle indique que *« les contrôles menés sur pièce et sur place ont permis d'établir que des fonds publics ont été utilisés pour financer des activités ne respectant pas les valeurs de la République et la laïcité »*. L'État a donc décidé non seulement de ne pas verser la dotation 2020 (6 000 euros), mais également de demander à l'AIR de rembourser les subventions versées de 2016 à 2019, soit **24 000 euros au total**. *« Nous avons également mis fin à la mise à disposition de deux services civiques »*, indique la préfecture.

La vente de corans pendant une kermesse ?

Le conseil régional des Hauts-de-France s'est ensuite aligné. Dans un courrier du 8 mars, son président, Xavier Bertrand (divers droite), a demandé **le remboursement d'une subvention de 1 500 euros**, allouée pour l'organisation d'une kermesse en 2018. **« Des corans et autres objets à connotation cultuelle étaient vendus pendant cette kermesse »**, indique Xavier

Taquet, le directeur de cabinet de Xavier Bertrand. La ville de Roubaix, le principal financeur de l'AIR, n'a de son côté pas encore donné suite aux recommandations de la préfecture.



Nordine Khabzaoui : « On a toujours été dans les clous »

Comment réagissez-vous aux accusations lancées contre vous ?

« On tombe des nues, on est totalement surpris, c'est vous qui nous apprenez ça, on n'a pas eu de retour de la préfecture. À aucun moment, on ne nous a interrogés sur ces éléments dans le cadre de l'enquête, on nous a juste demandé des documents financiers (1). On a toujours été dans les clous. Si notre objectif était d'enseigner le coran, est-ce qu'on serait venu s'installer dans un endroit aussi peu discret que la Cité entreprenante ? Notre objectif c'est d'aider des gamins en souffrance scolaire, pas de se substituer aux mosquées. »

Comment allez-vous assurer le remboursement de ces subventions ?

« Si c'est confirmé, on devra mettre la clef sous la porte. On n'a aucune capacité de rembourser de telles sommes. »

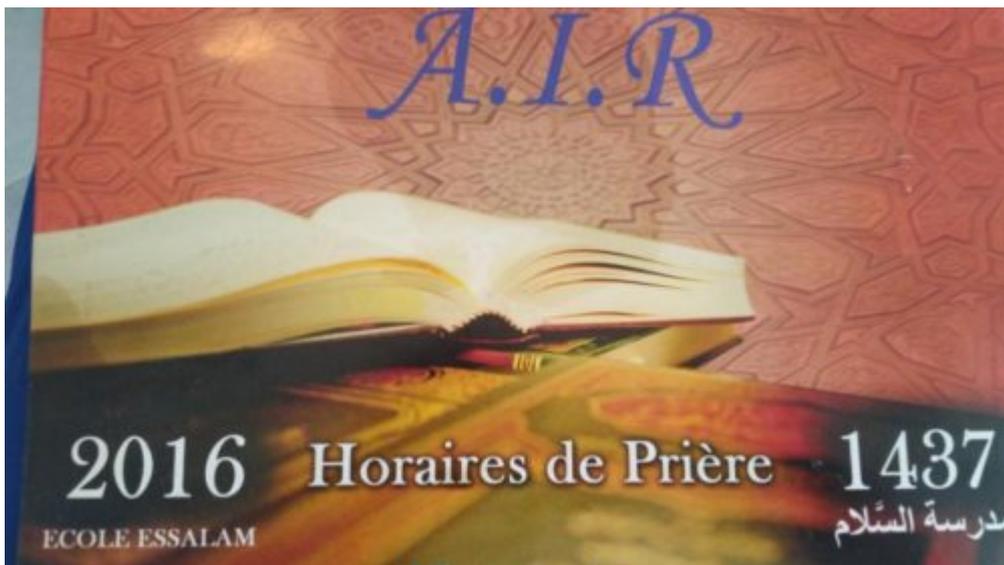
Les enfants paient pourtant 135 euros par an, avec 300 élèves, les frais d'inscription vous rapportent plus de 40 000 euros

par an...

« Ces sommes servent à couvrir nos frais de fonctionnement, les fluides, les contenus pédagogiques. Nous n'avons pas de réserve. Encore une fois, cette affaire jette l'opprobre sur notre association et sur toutes les actions entreprises depuis des années. Moi ce qui m'inquiète **c'est l'avenir de notre association, et des élèves qu'on aide. Ce genre de situation est profondément regrettable.** »

(1) La préfecture indique de son côté avoir informé l'AAIR de sa décision par courrier du 1er mars. Et précise que l'enquête a été menée de façon contradictoire, avec plusieurs échanges avec le président de la structure.

Des livrets et calendriers clairement religieux





Depuis octobre, de nombreux éléments ont été portés à la connaissance du renseignement territorial. Il a d'abord été informé **des propos parfois très conservateurs tenus pendant les cours d'arabe par certains enseignants de l'AAIR**, qui sont tous bénévoles, et sont soit des enseignants de l'Éducation nationale, soit des étudiants en préparation des concours pour y entrer.

Sont également cités des livrets remis par l'AAIR aux élèves des cours d'arabe, et qui avaient tout l'air **de carnets de prières et d'enseignement religieux**. Mais aussi des calendriers que l'association distribuait chaque année aux parents. Ils comportent **les horaires et le mode d'emploi des prières islamiques et des ablutions traditionnelles**. Sur la page de garde d'un exemplaire de 2016, que nous avons pu consulter, l'AAIR explique que son enseignement se situe « *dans le cadre propice à l'éducation des bonnes pratiques et du bon comportement* », une référence évidente à la morale islamique.

ASSOCIATION A.I.R. ROUBAIX AMBITIONS ET INITIATIVES POUR LA REUSSITE	
L'association propose des cours de langue Arabe pour les enfants dès l'âge de 3ans et pour adultes tout niveau.	
Dans un cadre propice à l'apprentissage et à l'éducation des bonnes pratiques et du bon comportement, nous vous proposons un enseignement de qualité basé sur un programme complet et abordant différents domaines.	
Notre équipe pédagogique est compétente et la structure administrative assure un suivi efficace et constant.	
Horaire d'ouverture : Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.	
Hiver - Du samedi 06 février au lundi 22 Février 2016	
Printemps - Du samedi 02 avril au lundi 18 Avril 2016	
Fin des cours - Mardi 05 Juillet 2016	
Rentrée scolaire 2016 - jeudi 1er Septembre 2016	
Vacances Toussaint - Du Mercredi 19 octobre au Jeudi 03 Novembre 2016	
Vacances de Noël - Du Samedi 17 décembre 2016 au Mardi 3 janvier 2017	
Ramadan 2016 du lundi 06 Juin 2016 au mercredi 06 Juillet 2016 (dates prévisionnelles - seul Dieu est savant)	
Aid El Fitr 2016 Mercredi 06 Juillet 2016	Arafat Lundi 10 Septembre 2016
Aid El Kebir 2016 Dimanche 11 Septembre 2016 (dates prévisionnelles - seul Dieu est savant)	10 Jours Dhoul Hijja du 02 au 11 Septembre 2016
	Ashoura Mercredi 12 Octobre 2016
Jours fériés 2016	
Jour de l'an.....	Vendredi 01 Janvier
Lundi de Pâques.....	Lundi 28 Mars
Fête du travail.....	Dimanche 1er mai
Victoire de 1945.....	Dimanche 8 Mai
Ascension.....	Jeudi 05 Mai
Lundi de Pentecôte.....	Lundi 16 Mai
Fête nationale.....	Jeudi 14 Juillet
Assomption.....	Lundi 15 Août

Quid des subventions municipales ?

La ville de Roubaix gênée aux entournures

À Roubaix, la majorité municipale est gênée aux entournures par ces révélations, qu'elle assure découvrir. Gênée d'une part parce qu'elle dit ne pas avoir accès aux conclusions de l'enquête, d'autre part parce qu'elle a beaucoup soutenu l'AAIR ces dernières années. **Le maire de Roubaix a même mis en avant le travail de l'association** lors du débat d'entre-deux-tours des municipales, en juin 2020 sur France 3. Juste après sa réélection, il lui a ensuite confié une dizaine de classes de l'ancien collège Samain, transformé en « Cité entreprenante ».



En 2020, l'association a reçu 64 640 euros de subventions municipales : 6 000 euros pour le contrat de ville, 31 640 euros de compensation de loyer, et 27 000 euros pour l'organisation d'une école ouverte cet été. Les conseillers départementaux **Max-André Pick (LR) et Karima Zougagh (UDI), fervents défenseurs de l'AAIR, lui ont de leur côté donné 12 275 euros en 2020 (pour des tablettes numériques principalement),** sur leur enveloppe dédiée aux initiatives locales.

La ville exigera-t-elle à son tour un remboursement de ces sommes ? Le maire de Roubaix, Guillaume Delbar (DVD), **n'a pas souhaité nous répondre** avant d'avoir reçu le président de l'association, Nordine Khabzaoui. La rencontre est prévue en début de semaine prochaine.

Roubaix, ville islamisée.



L'imam roubaisien Abdelmonaïm Boussenna

<https://twitter.com/GascogneVallon/status/1230179279763361792?s=20>